

## RELEVÉ DE CONCLUSIONS SYNTHÉTIQUE

---

Objet : Réunion du conseil de quartier Miotte-Forges

Date de la réunion : Jeudi 16 septembre 2021

Belfort le : 17 novembre 2021

Lieu : Maison de quartier municipale des Forges

Réf : DGADUST/DPVH/SB/2021-800

---

### PARTICIPANTS :

- Damien MESLOT, Maire
  - Florence BESANCENOT, Vice-Présidente du Grand Belfort en charge des grands équipements et Adjointe au maire en charge de l'attractivité commerciale
  - Yves VOLA, Adjoint au maire en charge de l'écologie, de la nature en ville et des déplacements urbains
  - Jean-Marie HERZOG, Adjoint au maire en charge de l'urbanisme et des aménagements publics
  - Rachel HORLACHER, Adjointe au maire en charge de la démocratie locale et Présidente du conseil de quartier par intérim
  - Serge ROULAND, Directeur Adjoint Développement et Patrimoine, Territoire Habitat
- 

### DIFFUSION :

Rédactrice : Saskya BIO-TCHANÉ

S/C de Madame Delphine PATRICIO, Directrice de la Direction de la Politique de la Ville et de l'Habitat

S/C de Monsieur Frédéric BRUN, Directeur Général Adjoint des Services

S/C de Monsieur Jérôme SAINTIGNY, Directeur Général des Services

S/C de Madame Lucie IENCO, Directrice de la Communication

S/C de Monsieur Ludvic FROSSARD, Directeur de cabinet

- Les présents
  - Site Internet de la Ville
- 

### ORDRE DU JOUR:

1. Introduction par Monsieur Damien MESLOT, Maire
2. Présentation du bureau du conseil de quartier par Madame Rachel HORLACHER, Présidente du conseil de quartier par intérim  
(Document consultable sur le site Internet de la Ville dans l'espace dédié au Conseil de quartier Miotte-Forges).

- 3. Présentation de la maison de quartier municipale des Forges par Madame Nelly LAURENT, Responsable des maisons de quartier municipales des Forges et de la vieille ville**  
*(Document consultable sur le site Internet de la Ville dans l'espace dédié au Conseil de quartier Miotte-Forges).*
- 4. Présentation du traitement paysager de l'entrée Sud de Belfort par Monsieur Yves VOLA, Adjoint au maire en charge de l'écologie, de la nature en ville et des déplacements urbains**  
*(Document consultable sur le site Internet de la Ville dans l'espace dédié au Conseil de quartier Miotte-Forges).*
- 5. Présentation de l'aménagement de la piste cyclable du pont Jean-Legay par Monsieur Jean-Marie HERZOG, Adjoint au maire en charge de l'urbanisme et des aménagements publics**  
*(Document consultable sur le site Internet de la Ville dans l'espace dédié au Conseil de quartier Miotte-Forges).*
- 6. Présentation de la rénovation de la toiture de la Cathédrale Saint-Christophe par Monsieur Damien MESLOT, Maire**  
*(Document consultable sur le site Internet de la Ville dans l'espace dédié au Conseil de quartier Miotte-Forges).*
- 7. Présentation des travaux et de l'ouverture de la piscine du Parc par Madame Florence BESANCENOT, Vice-Présidente du Grand Belfort en charge des grands équipements**  
*(Document consultable sur le site Internet de la Ville dans l'espace dédié au Conseil de quartier Miotte-Forges).*
- 8. Présentation des résultats du budget participatif par Madame Rachel HORLACHER, Adjointe au maire en charge de la démocratie locale**  
*(Document consultable sur le site Internet de la Ville dans l'espace dédié au Conseil de quartier Miotte-Forges).*
- 9. Présentation du projet de logements alimentés à l'hydrogène par Monsieur Serge ROULAND, Directeur Adjoint Développement et Patrimoine, Territoire Habitat**  
*(Document consultable sur le site Internet de la Ville dans l'espace dédié au Conseil de quartier Miotte-Forges).*
- 10. Présentation du parcours écologique, pédagogique et ludique du sentier de la Miotte par Monsieur Yves VOLA, Adjoint au maire en charge de l'écologie, de la nature en ville et des déplacements urbains**  
*(Document consultable sur le site Internet de la Ville dans l'espace dédié au Conseil de quartier Miotte-Forges).*
- 11. Présentation de l'installation de sanisettes à l'étang des Forges par Monsieur Jean-Marie HERZOG, Adjoint au maire en charge de l'urbanisme et des aménagements publics**  
*(Document consultable sur le site Internet de la Ville dans l'espace dédié au Conseil de quartier Miotte-Forges).*
- 12. Présentation des travaux de la digue de l'étang des Forges par Monsieur Jean-Marie HERZOG, Adjoint au maire en charge de l'urbanisme et des aménagements publics**  
*(Document consultable sur le site Internet de la Ville dans l'espace dédié au Conseil de quartier Miotte-Forges).*

**13. Présentation du suivi des questions par Madame Rachel HORLACHER, Présidente du conseil de quartier par intérim**

*(Document consultable sur le site Internet de la Ville dans l'espace dédié au Conseil de quartier Miotte-Forges).*

**14. Synthèse des questions posées par les habitants sur les dossiers présentés**

**Rénovation de la toiture de la Cathédrale Saint-Christophe**

Question	Réponse
Pourquoi la Ville de Belfort a-t-elle utilisé des tuiles faites à la main ?	Il s'agissait d'une obligation imposée par la Direction Régionale des Affaires Culturelles.

**Budget participatif**

Questions	Réponse
Le budget participatif sera-t-il renouvelé en 2022 ?	Le budget participatif sera effectivement renouvelé en 2022.
Quel emplacement a été retenu pour le second caniparc ?	Le second caniparc sera implanté à l'étang des Forges.
Quels seront les lieux d'implantation des barbecues collectifs ?	Les barbecues collectifs seront implantés dans des zones de loisirs, à l'écart des zones d'habitation afin de réduire les nuisances.
Combien de barbecues collectifs seront installés ?	Deux barbecues collectifs seront installés.
Comment seront fixés les barbecues collectifs afin d'éviter les dégradations ?	Les barbecues collectifs installés correspondent aux modèles installés à l'étang des Forges, fixés au sol.

**Projet de logements alimentés à l'hydrogène**

Questions	Réponses
Combien de logements ce projet propose-t-il ?	Le projet est composé de deux bâtiments de 15 logements.
Quel sera le volume de l'équipement ?	Il s'agit d'un volume raisonnable, correspondant à un conteneur, c'est-à-dire, l'équivalent d'environ d'une à deux places de parking, disposé à l'extérieur.
Quelle est la durée de vie de la pile à combustible ?	La durée de vie d'une pile est de 20 ans.
Quel est le coût d'un tel projet ?	Le coût s'élève à environ 400 000 €.

**Parcours écologique, pédagogique et ludique du sentier de la Miotte**

Remarque	Réponses
Crainte concernant la dégradation voire le vol de la jumelle.	Une attention particulière sera donnée à la fixation de la jumelle, mais la Ville de Belfort compte sur le civisme des usagers.

**15. Questions posées par les habitants**

<b>Mobilité, espaces publics</b>	Demande d'installation d'une place de stationnement pour personnes à mobilité réduite sur le parking des Hauts de la Miotte.	Une demande en ce sens sera faite aux services techniques.
	Demande de la date de réfection de la rue Philippe-Grille (chaussée et trottoirs trop étroits).	La réfection pourra être envisagée après la fin des travaux du lotissement.
	Le projet immobilier sur l'ancien terrain de l'EPIDE ne nécessitera-t-il pas de création de nouveaux stationnements ?	Le nombre de logements créé ne pourra pas constituer de tension sur l'offre de stationnement.
	Le bus arrivant à l'arrêt « Marseille » 07h23 ne marque plus l'arrêt car il est trop fréquenté.	Un signallement sera fait au Syndicat Mixte des Transports en Commun.
<b>Habitat/urbanisme</b>	Demande d'informations sur le projet immobilier sur l'ancien terrain de l'EPIDE.	Le terrain de l'EPIDE a été acquis par le promoteur Alliance Promotion pour la création d'un ensemble immobilier de standing.
	Le promoteur immobilier du terrain de l'EPIDE a-t-il acquis tout le terrain ?	Oui.
	Pourquoi le fait que la Miotte fasse partie du périmètre de protection de la citadelle n'a-t-il pas empêché la création d'un projet immobilier sur l'ancien terrain de l'EPIDE ?	Le projet a été présenté et accepté par l'Architecte des Bâtiments de France ; il a imposé quelques modifications au projet initial (limitation de la hauteur du bâti, rénovation du mur d'enceinte) qui ont été prises en compte.
	Combien d'étages comporte le projet immobilier de l'ancien terrain de l'EPIDE ?	L'immeuble fera trois étages.
<b>Environnement</b>	L'amicale Miotte-Brisach souhaiterait que soit installé un filet contre les pigeons.	Une demande dans ce sens sera faite au service concerné.
<b>Cadre de vie</b>	Qui a la responsabilité de	L'entretien des trottoirs relève de la

	l'entretien des trottoirs (rue Philippe-Grille) ?	responsabilité des propriétaires.
	Demande de renforcement de l'entretien de la promenade François-Mitterrand.	La demande sera transmise au service concerné.
<b>Divers</b>	Demande d'installation d'un city-stade au Parc à Ballons.	Ce projet pourra être proposé au budget participatif l'an prochain.

- ✓ 28 personnes étaient présentes ;
- ✓ 23 questions posées oralement au cours de la réunion ;
- ✓ 4 questions posées par écrit.